

DEPARTEMENT  
de la  
CHARENTE-MARITIME

VILLE DE ROYAN

OBJET : Office Municipal du Tourisme  
Approbation du Budget Primitif 1968

68118

MAIRIE DE ROYAN  
-5 NOV 1968  
No COURRIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 1968

Le treize septembre mil neuf cent soixante huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de ROYAN, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses réunions, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Noël de LIPKOWSKI, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, Maire, d'après convocations faites le 6 septembre 1968.

ETAIENT PRESENTS : M. de LIPKOWSKI, MM. MATRAS, BISCAYE, Melle FOCHE, MM. LANUSSE, BUJARD, CAMBLONG, STIPAL, TETARD, REIX, BERLAND, OSQUIGUIL, VULTAGGIO, BOUDEY, Mme BIDEAU, MM. COLLE, BOUCHET, NAULIN, MOUCHOT.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. TETARD, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Rapporteur expose que l'Office Municipal du Tourisme constitué selon la réglementation en vigueur fonctionne effectivement depuis le 1er juillet 1968.

Le Budget de l'Office a été établi compte tenu des moyens réduits dont il dispose cette année.

En particulier, il n'a pas été prévu de section extraordinaire.

La liste du matériel et des locaux affectés à l'Office Municipal du Tourisme sera établie à la fin de l'année 1968, de telle manière que le Budget primitif pour l'exercice 1969 en tienne compte.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

MAIRIE DE ROYAN

SECRETARIAT  
de la  
Mairie de Royan

DECIDE :

d'approuver le Budget de l'Office Municipal du tourisme tel qu'il a été  
présenté par le rapporteur.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme  
Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué,



*[Handwritten signature in blue ink]*



VU

ROCHEFORT-MER, le 4 NOV 1968  
Le Sous-Préfet,

*[Handwritten signature in black ink]*

OFFICE DU TOURISME

ROYAN

PROCES - VERBAL

REUNION du 18 JUILLET 1968

Présents : MM GACHET, GERGOUIL, GE, MATET, CAMBLONG, BLANCHARD,  
STRUL, PICARD, GAUDIN,  
Mme FAVIERE.

O.R.T.F. Radio Vacances

Le Docteur GACHET informe le Conseil d'Administration qu'à la suite de l'intervention de Monsieur le Maire et du soutien apporté par M Philippe DECHARTRE, Secrétaire d'Etat à l'Equipement, l'O.R.T.F., souhaitant après les événements de mai et juin, reprendre contact avec le grand public, a choisi deux stations expérimentales, ROYAN et Biarritz pour ses émissions de Radio-Vacances.

La station de Royan sera animée par M Jean YSCHARD, qui dirigeait la station en 1966 et M Gilbert CAZENEUVE. Les émissions débuteront le 22 juillet, elles auront lieu chaque jour de 8 h à 24 h jusqu'au 25 août. Les programmes seront retransmis en relation avec FRANCE-INTER, FRANCE-CULTURE et FRANCE-MUSIQUE.

Les antennes de Radio Côte de Beauté seront bien entendu à la disposition des membres de l'Office, des représentants des sociétés culturelles, sportives, des maires et présidents des S.I. des communes voisines, ainsi que de l'ensemble des estivants.

Campagne de l'Accueil et de l'Amabilité

Le Président adresse ses félicitations à Monsieur STRUL et à son épouse, lauréats de la campagne 1967 de l'Accueil et de l'Amabilité.

Budget 68

En raison des événements récents, la saison risque d'être perturbée. Le mois de juin notamment a été, pour l'ensemble de la station, nettement déficitaire.

La majeure partie des ressources de l'Office du Tourisme provenant des recettes de la Taxe de Séjour, il y a tout lieu de penser que d'importantes répercussions sont à prévoir sur le plan financier.

Une politique d'austérité doit donc être envisagée.

Le montant des subventions primitivement accordées devra être réduit :

1/ Société des Régates : subvention initiale : 5.000 F. , ramenée à 2.500 F.

2/ Club Hippique : 9.000 F. au lieu de 15.000 F.

Par ailleurs, le Tournoi de Iridge n'ayant pu être organisé en juillet comme prévu, la subvention de 2.000 F. est supprimée.

Le budget présenté au Conseil s'élève, compte tenu de ses modifications, à 186.000, 00 F. en recettes et dépenses ( voir détail au verso ).

- Aucune objection.

#### Autorisations relatives à l'installation de firmes publicitaires ou de manèges saisonniers

Le Conseil souhaite que l'Office du Tourisme soit consulté à ce sujet. Il a été constaté en effet que des autorisations ont été accordées à des manèges notamment, sur des emplacements peu adéquats. (Auditorium, ancien emplacement du glacier)

Le Conseil émet également le vœu d'être informé des problèmes de stationnement, d'aménagement du port, des projets d'aménagement du complexe hippique, du futur golf.

#### Fêtes Franco-Belges

Le Président donne lecture du P.V. de la réunion en date du 27 juin du Comité de Jumelage, et de la lettre de M DOGNON, Président du Messenger Club en date du 6 juillet.

Compte tenu des moyens financiers limités de l'Office, mais soucieux d'aider M DOGNON dans ses efforts,

le Conseil d'Administration propose de soumettre au Président du Messenger Club un projet de participation à une soirée dansante, animée par un groupe folklorique local.

L'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à 23 H 30.

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME  
OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME de ROYAN

BUDGET PRIMITIF : Exercice 1968

ART	LIBELLES	PROPOSITION du DIRECTEUR	VOTES du Cté de Direction	VOTES du CON- SEIL MUNICIPAL	OBSERVATIONS
	DEPENSES	186.000	186.000	186 000	
	60 .....	19.000	19.000	19 000	
600	IMPRESSIIONS PUBLICITAIRES	14.000	14.000	14 000	
609	FOURNITURES DIVERSES	5.000	5.000	5 000	
	61 .....	58.000	58.000	58 000	
610	FRAIS DE PERSONNEL	42.500	42.500	42 500	
612	APPOINTEMENTS	1.000	1.000	1 000	
617	CHARGES SECURITE SOCIALE	13.500	13.500	13 500	
618	AUTRES CHARGES SOCIALES	1.000	1.000	1 000	
	62 .....	5.200	5.200	5 200	
620	TAXES & IMPOTS DIRECTS	2.200	2.200	2 200	
622	TAXES & IMPOTS INDIRECTS	3.000	3.000	3 000	
	63 .....	8.700	8.700	8 700	
632	TRAVAUX & FACONS EXECUTES A L'EXTERIEUR	5.200	5.200	5 200	
635	REDEVANCES DIVERSES	3.500	3.500	3 500	
	64 .....	1.500	1.500	1 500	
641	VOYAGES & DEPLACEMENTS	1.500	1.500	1 500	
	66 .....	93.600	93.600	93 600	
660	PUBLICITE & PROPAGANDE	57.600	57.600	57 600	
661	MISSIONS & RECEPTIONS	7.000	7.000	7 000	
662	FOURNITURES de BUREAU	3.000	3.000	3 000	
664	FRAIS de P.T.T.	10.000	10.000	10 000	
668	SUBVENTIONS ACCORDEES	16.000	16.000	16 000	

ART	LIBELLES	PROPOSITION du DIRECTEUR	VOTES du Cté de DIRECTION	VOTES du CON- SEIL MUNICIPAL	OBSERVATIONS
	RECETTES	186.000	186.000	186 000	
	70 .....	1.000	1.000	1 000	
700	RECETTES de PUBLICITE & PRESTATIONS de SERVICE	1.000	1.000	1 000	
	71 .....	27.000	27.000	27 000	
710	SUBVENTIONS des COMMUNES	-	-	-	
719 - 0	COTISATION des MEMBRES d'HONNEUR	15.000	15.000	15 000	
719 - 1	AUTRES SUBVENTIONS ou REDEVANCES	12.000	12.000	12 000	
	75 .....	100.000	100.000	100 000	
750	TAXE DE SEJOUR	100.000	100.000	100 000	
	76 .....	58.000	58.000	58 000	
760	RECETTES des MANIFESTATIONS	58.000	58.000	58 000	

BALANCE      RECETTES :      186.000  
                      DEPENSES :      186.000  
                      DIFFERENCE :      - 0 -

Budget primitif voté par le Comité de Direction de l'Office du Tourisme  
dans sa séance du 18 Juillet 1968.



**YU**  
4 NOV. 1968  
ROCHEFORT-S/MER, le  
Le Sous-Prefet.

*[Handwritten signatures and scribbles in blue and black ink, including names like 'J. Mercier' and 'J. ...']*

OFFICE MUNICIPAL du TOURISME

ROYAN

ETAT des SUBVENTIONS ACCORDEES

(Article 668)

SOCIETE de TIR aux PIGEONS	2.000
SUBVENTION pour PARTICIPATION à la FOIRE d'AMIENS	2.500
SOCIETE HIPPIQUE de la COTE de BEAUTE	9.000
SOCIETE des REGATES	2.500
	<hr/>
TOTAL	16.000

-----